

 HUG Hôpitaux Universitaires Genève	Type de document Catégorie procédurale – procédure HUG	Page 1 sur 1
	Approbateur : Isabelle GOLARD	Version n°1
Décès sortie DPA		
DFEA, Service d'Accueil et d'Urgences Pédiatriques	Responsable du document : Kevin HADDAD	Mise à jour ?

Mouvements DEA suite à un décès

Attention si possible entrer l'heure de décès AVANT de faire des mouvements DPA

1. Si le constat de décès est fait au SAUP, l'heure d'arrivée doit être plus récente que l'heure décès (donc l'heure d'arrivée doit être juste dans DPA, si plus tard, faire modifier par le commis administratif).
2. Si constat de décès avant l'arrivée au SAUP : "Décès sans cons."
3. Si **constat de décès au SAUP** : "**Décès sans sortie**" (le mouvement peut être fait sur Synopsis en faisant glissant le patient dans les sorties, la fenêtre DPA s'ouvrira)
Mettre l'heure du décès
Les examens peuvent être faits ainsi que les mouvements.
4. **Mouvements** suivants : utiliser Synopsis
*Si des mouvements ont été faits avant de rentrer l'heure du décès, il faut les annuler, faire un "Décès sans sortie", puis refaire les mouvements depuis DPA en utilisant "**Mutation**" et en corrigeant l'heure.*
5. **Sortie** : "**Sortie post-mortem**" : ne pas changer l'heure ni le lieu de sortie (tous les mouvements seront alors annulés, ce qui est normal).

